

## REUNION DU JEUDI 3 SEPTEMBRE 2015

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30mn, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Conseiller Général, Maire.

Présents : Maurice BARBE. Olivier SAVARY. Philippe SODOYER. (adjoints). Bruno DI BLAS. Thierry CORBERON. Danièle BROUIN. Denis LOROT. Xavier RATTE. Florence CHAMON. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Lénia HOUEL (conseillers municipaux).

Absents excusés : Luc NOLET (pouvoir G.ARNOUITS). Xavier DUCHET (pouvoir D.BROUIN).

Secrétaire de séance : Lénia HOUEL.

Il est donné lecture du compte-rendu précédent qui n'appelle aucune observation.

Il est passé à l'ordre du jour.

### BÂTIMENTS

#### Propriété sise 58 Grande rue

Ce bâtiment qui comprend l'école maternelle et un logement sera libre en septembre 2016. Un architecte a visité le bâtiment et il ne semble pas possible, compte-tenu des différents niveaux, de l'aménager en commerce (ex : création d'une rampe d'au moins 20 m pour créer un accès handicapé).

Il serait souhaitable que la commune se positionne sur le devenir de ce bâtiment – le garder (quelle destination ?) – le vendre (à quel prix ?). Le logement étant occupé et bien que la locataire ait été informée il conviendrait de prendre une décision.

Les élus sont favorables à la vente, à l'unanimité.

#### Maison « Fantin »

Un permis de démolir a été déposé. Les motifs ont été la création d'un parking et la mise en valeur du bâti ancien, rue de la mairie.

#### Peintures

Les grilles des murets de tous les bâtiments sis rue de Bourgogne, rue Lafarge (sauf « caveau ») et rue des Ecoles sont à repeindre. Un devis a été demandé à la société A.L.P.E. d'Auxerre qui utilise un procédé électrostatique pour appliquer la peinture. Le coût pour la réfection de l'ensemble des grilles serait de 4 278.46 € TTC (budget 2016).

L'employé communal a commencé le nettoyage des murets qui seront enduits d'un vitrificateur.

Les peintures des fenêtres et portes de la cantine ont été peintes pendant les vacances.

### VOIRIE

#### Chemin des Nageoires

La mise en forme de ce chemin a été commencée et l'entreprise Barbier de Varennes pourrait effectuer des travaux de niveleuse et de compactage sur une longueur de 400 ml. Les élus acceptent la réalisation de ces travaux.

#### Grande rue

Le Conseil Général refera la Grande rue (RD 91), de l'entrée sud (rue Auxerroise) jusqu'au Grand Cotat, fin septembre. Les tampons devront être remis à niveau.

L'emplacement des stationnements devra être redéfini lors d'une réunion de la commission de la voirie.

## ENVIRONNEMENT

**Bief** - Le propriétaire du bief a été mis en demeure par le Préfet de réaliser des travaux de remise en état des berges. La commune étant également concernée les élus autorisent, à l'unanimité, le maire à prendre un avocat afin de faire valoir les droits de la municipalité.

### QUESTIONS DIVERSES

**Internet** – L'Yonne Républicaine nous propose un lien avec le journal afin que sur le site de la commune paraissent les articles concernant notre village, pour un abonnement de 290 € à l'année.

François TURCIN propose qu'il soit demandé à Imago Numéris la possibilité de faire une « newsletter », à voir.

#### Loi « NOTRe » -

La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », adoptée le 16 juillet 2015, incite prioritairement les élus du bloc communal à anticiper l'avenir,

Dans cette perspective, les élus des communautés de communes rurales du Pays Chablisien, d'Entre Cure et Yonne, du Pays Coulangeois et du Tonnerrois en Bourgogne se sont réunis pour évoquer l'évolution de leurs périmètres respectifs et que, sans préjuger de telle ou telle nouvelle configuration intercommunale, il se dégage une volonté affirmée de renforcer les territoires ruraux,

La ruralité de ces territoires est complémentaire du tissu urbain et que c'est dans cet esprit que la Communauté de communes du Pays Chablisien s'est engagée aux côtés de l'Agglomération Auxerroise dans une démarche d'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), l'échelle du SCOT étant la plus pertinente pour renforcer les liens entre l'agglomération et les territoires péri-urbains,

Par conséquent cette adhésion au SCOT est compatible avec le maintien de structures intercommunales rurales,

Les élus émettent, à l'unanimité, le vœu que la Communauté de communes du Pays Chablisien, dont la commune de MALIGNY est membre, ne fasse pas l'objet d'un rattachement forcé à l'Agglomération Auxerroise.

**Docteur Félix Rabé** – Il était natif de Maligny et a créé, en 1890, la société protectrice des oiseaux de l'Yonne. Deux livres ont été édités et les auteurs souhaiteraient les dédicacer à l'occasion d'une manifestation.

### QUESTIONS DES ELUS

Danièle BROUIN : - signale que les tuiles de la maison, sise 15 Grande rue tombent sur le trottoir.

- demande si le « Serein » ne pourrait pas être mentionné sur les panneaux d'agglomération.

Terrain de boules, Xavier RATTE - les arbres pourraient-ils être élagués afin de laisser passer la lumière ?

Halle, Gérard ARNOUITS - la partie qui servait d'atelier aux employés communaux a été vidée afin que le Comité des Fêtes puisse en disposer pour stocker son matériel.

Rue du stade, François TURCIN - les accotements s'affaissent.

Baccarat – des cartons ont été déposés.  
Séance levée à 22h 30mn.